



RÉCAPITULATIF DES PIÈCES À JOINDRE POUR LES CONTRATS PERSONNES MORALES (PMO) À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (IS) ET À L'IMPÔT SUR LE REVENU (IR)

L'éligibilité de la société devra être vérifiée avant la souscription du contrat de capitalisation personnes morales.

1. DOCUMENTS CONTRACTUELS

- ☐ Questionnaire de faisabilité (PMO à l'IS)
- ☐ Bulletin de souscription daté et signé par le représentant légal
- ☐ Annexe pénalités de rachat **pour les PMO à l'IS et à l'IR**, si elle est détenue par une société à l'IS
- ☐ Attestation de capacité de versement datée, signée et rédigée par le représentant légal (**modèle à l'IS ou IR**)

2. CONNAISSANCE CLIENT

- ☐ Extrait Kbis de moins de 3 mois
- ☐ Statuts à jour datés, signés et certifiés conformes récemment précisant la répartition du capital social
- ☐ Pièce d'identité du représentant légal en cours de validité et éventuellement délégation de pouvoirs (en fonction des pouvoirs dont il dispose au terme des statuts)

À l'IS

Joindre : ☐ la liasse fiscale complète

OU ☐ le dernier bilan + compte de résultat + composition de l'actionnariat avec date et lieu de naissance pour les personnes physiques

À l'IR

- ☐ Dernières données comptables (bilan et compte de résultat ou déclaration fiscale telle que la déclaration 2072 dans le cadre de SCI)

3. DÉTENTION DU CAPITAL SOCIAL

- ☐ Copie d'une pièce d'identité en cours de validité des bénéficiaires effectifs, c'est-à-dire détenteurs d'au moins 25 % du capital de l'entité :
 - ☐ Profession des bénéficiaires effectifs (sur base déclarative)
 - ☐ Résidence fiscale (sur base déclarative – en cas de résidence fiscale étrangère, l'autodéclaration de résidence fiscale (sur modèle AXA France) portant mention du code NIF sera demandée)
 - ☐ Justificatif de domicile de moins d'1 an sera demandé en cas de divergence d'adresse entre le document d'identité, le Kbis et la liasse fiscale
- ☐ En cas d'associés personnes morales : Kbis de moins de 3 mois + liasse fiscale + derniers statuts à jour
- ☐ FATCA : si l'un des bénéficiaires effectifs présente un critère d'américanité (y compris renoncement à la nationalité américaine), fournir : ☐ le formulaire W9 ou le W8BEN (concerne l'associé personne physique)
ET ☐ le formulaire W-8BEN-E (concerne la société souscriptrice)
FATCA s'applique également aux associés bénéficiaires effectifs d'une personne morale.

4. JUSTIFICATIFS ORIGINE DES FONDS

- ☐ Justificatif de l'origine des fonds quel que soit le montant de l'opération
- ☐ La traçabilité des fonds : relevé de compte faisant figurer l'arrivée des fonds suite au fait générateur + le relevé de compte avant investissement (un relevé de compte par trimestre sera demandé en cas de fait générateur compris entre 6 mois et 1 an)

Ce document est une aide à la souscription et au versement.

AXA se réserve la possibilité de solliciter des documents complémentaires après étude des documents fournis.

Un Process Book (Guide de gestion) est à votre disposition sur le site Extranet.

Documents à envoyer dans un premier temps par e-mail à : aws.serviceclients@axa-ws.fr (pour Thema)
aws.serviceclient.partenaires@axa-ws.fr (pour les Partenaires Bancaires)
aws.serviceclient.gp@axa-ws.fr (pour Gestion Privée)

Documents à envoyer à :

AXA Wealth Services – Service Client – 14 avenue Jacqueline Auriol – CS 10104 – 33701 BORDEAUX-MÉRIGNAC CEDEX